



MEMBRES DE L'AGENCE

Au 15 janvier 1964

Les quatre-vingt-cinq Etats énumérés ci-après sont Membres de l'Agence. Les dates auxquelles ils ont déposé leurs instruments de ratification ou d'acceptation du Statut, ainsi que d'autres renseignements pertinents, figurent dans le document INFCIRC/42/Rev.1 [1].

Afghanistan	Ethiopie	Pérou
Afrique du Sud	Finlande	Philippines
Albanie	France	Pologne
Algérie	Ghana	Portugal
Allemagne (République fédérale d')	Grèce	République Arabe Syrienne
Arabie Saoudite	Guatemala	République Arabe Unie
Argentine	Haïti	République Dominicaine
Australie	Honduras	Roumanie
Autriche	Hongrie	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Belgique	Inde	Saint-Siège
Biélorussie (République socialiste soviétique de)	Indonésie	Salvador
Birmanie	Iran	Sénégal
Bolivie	Islande	Soudan
Brésil	Israël	Suède
Bulgarie	Italie	Suisse
Cambodge	Japon	Tchécoslovaquie (République socialiste de)
Canada	Liban	Thaïlande
Ceylan	Libéria	Tunisie
Chili	Libye	Turquie
Chine	Luxembourg	Ukraine (République socialiste soviétique d')
Colombie	Mali	Union des Républiques socialistes soviétiques
Congo (Léopoldville)	Maroc	Uruguay
Corée (République de)	Mexique	Venezuela
Côte-d'Ivoire	Monaco	Viet-nam
Cuba	Nicaragua	Yougoslavie
Danemark	Norvège	
Equateur	Nouvelle-Zélande	
Espagne	Pakistan	
Etats-Unis d'Amérique	Paraguay	
	Pays-Bas	

[1] En préparation.